

LES HABITS NEUFS DE L'AGROBIOLOGIE

Pince-fesse biologique l'autre jour au Sénat, vous n'y étiez pas? Ah, vous avez raté quelque chose! Champagne pour tous, fameux! Et buffet, épatant! Pizzas, pâtés, fromages et puis des desserts, des tartes, des crèmes. Le tout 100 % bio. Céréales, légumes, fruits ou viande, l'agriculture biologique ne produit que du garanti sans chimique : ni engrais, ni pesticides, ni traitements autres que naturels.

« Depuis 1980, l'agriculture biologique a un statut légal et depuis 1983, une Commission nationale d'homologation établit des cahiers de charge par secteurs et produits agricoles. Ils définissent les conditions qu'un produit biologique doit remplir », explique Michel Champy de l'association Nature et Progrès. Jusqu'à présent 9 cahiers des charges ont été homologués et couvrent l'ensemble des produits végétaux non transformés. Les cahiers des charges pour les fruits et les céréales transformés sont attendus ce mois-ci. Depuis décembre 1988, un produit ne mérite l'appellation « agriculture biologique » que s'il a été homologué par le ministère de l'Agriculture. « Cette dernière mesure est une sécurité pour le consommateur et elle lui permettra d'identifier facilement les produits biologiques », souligne Michel Champy.

Des chiffres incertains

Cette caution officielle suffira-t-elle à développer la consommation des produits biologiques? Rien n'est moins sûr car l'agrobiologie porte les traces de sa longue marginalité : insuffisance de la production due au trop petit nombre d'agriculteurs biologiques (environ 10 000), faiblesse du réseau de distribution, prix au détail élevé. Selon Lionel Martin du Ceratamir, société de conseil basée à Carpentras, « la France possède

Finie l'époque zoulou-baba! L'agriculture biologique, maintenant garantie par la loi, devient respectable en attendant d'être rentable.



Christine Laurent

Cette citrouille biologique sera-t-elle le carrosse de l'agriculture?

Marques et marchés

En attendant qu'un label unique pour les produits biologiques se généralise, les marques Nature et Progrès, Terre et Vie, BioFranc, BioBourgogne, Demeter, Lemaire et le Paysan Biologiste sont agréées par le CINAB.

Quatre marchés biologiques existent en Région Parisienne : à Boulogne-Billancourt (140 route de la Reine) le 1^{er} et 3^e samedi du mois ; à Joinville-le-Pont (Place Mozart) le 2^e et 4^e samedi du mois ; à Sceaux (avenue Jules Guesdes) le 2^e et 4^e dimanche du mois ; à Pontault-Combault (77) (place de l'Eglise) le 1^{er} et 3^e vendredi du mois. D'autres marchés existent en province : Nature et Progrès en possède une liste.

sans doute la législation la plus avancée d'Europe, mais occupe l'un des derniers rangs en termes de consommation. » Le marché de l'agrobiologie vaut plus de 13 milliards de francs en RFA. En France, on estime qu'il se situe entre 2 et 4 milliards de francs seulement. Le marché augmente, c'est indiscutable, mais aucun chiffre ne permet de savoir exactement dans quelle proportion.

Pour toucher une clientèle plus large, les produits biologiques doivent réorganiser leur circuit commercial. « La filière actuelle est totalement inefficace, juge Lionel Martin. Les magasins de gros sont quasi inexistantes. Quant aux magasins spécialisés, ils sont mal répartis et mélangent produits diététiques et biologiques. Enfin, la plupart des expériences de vente en supermarché n'ont pas donné les résultats escomptés. » Autre handicap, les produits biologiques sont en moyenne 20 % plus chers que les produits classiques. Mais, selon Lionel Martin, « ils génèrent une valeur ajoutée plus forte, ce qui séduit les jeunes agriculteurs qui envisagent de plus en plus l'agrobiologie comme une diversification de l'agriculture classique. » Une évolution inévitable, conclut Philippe Desbrosses du CINAB (Comité interprofessionnel national de l'agriculture biologique), « car l'agriculture bio a fait le plein de marginaux et doit attirer de nouveaux agriculteurs pour se développer. » L'âge de la maturité arrive.

Guillaume Vignoles

Pour en savoir plus

- Nature et Progrès, 11 rue des Goncourt, 75011 Paris. Tél. : (1) 47.00.60.36.
- Ceratamir, 180 avenue du Comtat, 84200 Carpentras. Tél. : 90.63.47.05.
- CINAB, 24 les Cirollières, 91770 Saint-Vrain. Tél. : (1) 64.56.14.90.